

Aux membres du Comité
du Syndicat des Eaux du Barrage d'Esch-sur-Sûre



L-9650 Esch-sur-Sûre

T. +352 83 95 91 - 1
E. sebes@sebes.lu

www.sebes.lu

CONVOCAATION

Madame, Monsieur,

Conformément à l'article 14 de la loi modifiée du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes, nous vous prions de bien vouloir assister à la prochaine réunion du comité du Syndicat des Eaux du Barrage d'Esch-sur-Sûre, qui aura lieu **le vendredi, 14 mai 2021 à 14.30 heures à Esch-sur-Sûre dans la grande salle de conférence ou par visioconférence** pour délibérer sur l'ordre du jour suivant.

Ordre du jour:

Séance publique

1. Règlement grand-ducal du 7 octobre 2020 portant création de zones de protection autour des sites de captage d'eau souterraine Trois-Ponts et Rébiérg situées sur les territoires des communes de Garnich, Mamer et Steinfort - Autorisation d'estimer en justice

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Pour le bureau du SEBES,
Esch-sur-Sûre, le 29 avril 2021

le Secrétaire,
Anne Catherine ASSA



le Président,
Laurent DEVILLE

